

# POUR l'énergie éolienne

*Dans une tribune dans le Moniteur, un opposant à l'énergie éolienne, Monsieur Jacques Blancart, revendique 7 erreurs.*

*Planète Eolienne comptabilise 21 bonnes raisons pour développer l'énergie éolienne.*

*Trois fois plus de vraies bonnes raisons que de soi-disant mauvaises : Y'a pas photo !*

### Au moins 4 raisons techniques

- 1)** Une éolienne est un moyen de production d'électricité **efficace**, contrairement aux centrales thermiques traditionnelles. Pour celles-ci, les deux tiers (!) de l'énergie consommée (fioul, charbon, gaz, uranium) servent à réchauffer le fleuve ou la mer ou les nuages (c'est la faute à Carnot).
- 2)** Une éolienne est un moyen de production **performant** : une éolienne d'aujourd'hui (2 MW, soit une pale de 40 m de long), couvre la consommation électrique domestique de 2 000 personnes environ.
- 3)** La France d'un **excellent gisement** en vent. Quantitativement, c'est le second en Europe (après le Royaume-Uni). Qualitativement, avec trois régimes de vent différents et complémentaires (atlantique, continental, méditerranéen), il n'y a jamais de panne de vent en France.
- 4)** La ressource en vent est **en phase avec nos consommations** d'électricité avec plus de vent en hiver quand la consommation est la plus importante et quand la production d'électricité coûte le plus cher et émet le plus de gaz à effet de serre.

### Au moins 4 raisons de politique énergétique

- 5)** L'utilisation de l'énergie du vent est un moyen de contribuer à l'**indépendance énergétique**, contrairement aux énergies fossiles issues de biomasses très anciennes (pétrole, gaz naturel, charbon) et minières (uranium) qui sont importées à quasiment 100%. Par exemple, les mines d'uranium françaises, épuisées, ont fermé.
- 6)** Le vent est **inépuisable**, c'est une ressource éternellement renouvelable. Tandis que le pétrole ou l'uranium seront épuisés (ou hors de prix) dans une ou deux générations.
- 7)** L'énergie éolienne est un moyen de **diversification** de la production électrique ; il n'est jamais bon d'avoir tous ses œufs dans le même panier.

---

**Planète éolienne, fédération des énergies du vent (association Loi 1901)**

Titou de la Tandounio - 81 310 Peyrole

e-mail : [contact@planete-eolienne.com](mailto:contact@planete-eolienne.com) - Site Web : <http://www.planete-eolienne.fr/>

# Planète Éolienne



**8)** Les 27 Etats membres de l'Union Européenne (dont la France) se sont engagés à couvrir au moins **20 % de la consommation** Européenne d'énergie par des sources d'énergies renouvelables, objectif qui ne peut être atteint que par le développement dans tous les états membres de l'énergie éolienne. Participer à la réalisation de cet objectif commun n'est pas se charger d'un fardeau inutile mais profiter d'une opportunité (voir raisons économiques, environnementales et sociales).

## Au moins 5 raisons économiques

**9)** L'énergie éolienne est la filière **la plus mûre et la moins coûteuse** de toutes les filières actuelles de production d'électricité par les énergies renouvelables.

**10)** Il n'y aura **pas de surprises désagréables** avec le prix de revient de l'électricité éolienne : pas de coûts de combustibles, pas de déchets toxiques à gérer, pas de démantèlements complexes, pas de risques majeurs.

**11)** C'est le consommateur d'électricité qui paie (environ un euro par an) le surcoût de la production d'électricité éolienne) au prorata de sa consommation. C'est **plus juste** que pour le charbon ou le nucléaire qui ont bénéficié de lourdes aides payées par le contribuable (consommateur d'électricité ou pas).

**12)** L'énergie éolienne est une énergie **décentralisée** qui génère de l'activité dans les régions rurales. C'est une chance économique pour de nombreuses communes petites ou moyennes.

**13)** L'énergie éolienne est une **énergie d'avenir** avec un marché mondial énorme (deux fois le marché mondial des centrales nucléaires).

## Au moins 4 raisons environnementales

**14)** La production d'électricité éolienne ne produit **ni émissions toxiques ou polluantes ni déchets**.

**15)** Le fonctionnement des éoliennes est sans danger pour les riverains : plus de 70 000 éoliennes fonctionnent à travers le monde, certaines depuis plus de 20 ans, mais aucun riverain n'a été tué ou blessé par une éolienne.

**16)** Un parc éolien est une installation **totalelement réversible**. Au terme des 20 à 25 ans de vie d'un parc éolien, le site peut retrouver intégralement son usage initial (agricole le plus souvent).

**17)** L'énergie éolienne est un moyen de production d'électricité **sans émissions de gaz à effet de serre**. Elle contribue à la lutte contre le changement climatique, y compris en France.

## Au moins 4 raisons sociales

**18)** De toutes les filières majeures de production d'électricité, l'énergie éolienne est **la mieux acceptée**. Les enquêtes, notamment dans les zones où des projets éoliens ont été réalisés suivant les règles de l'art, montrent que la grande majorité des habitants (80 à 90%) se positionne en faveur de ces projets et juge leurs retombées positives ou très positives.

**19)** L'énergie éolienne **créé des emplois** très qualifiés. En France, les emplois éoliens directs et indirects sont passés de 150 il y a 15 ans à 1500 en 2000 et 7000 actuellement, avec des perspectives de plus de 60 000 à l'horizon 2020.

---

**Planète éolienne, fédération des énergies du vent (association Loi 1901)**

Titou de la Tandounio - 81 310 Peyrole

e-mail : [contact@planete-eolienne.com](mailto:contact@planete-eolienne.com) - Site Web : <http://www.planete-eolienne.fr/>

# Planète Éolienne



**20)** L'énergie éolienne répond parfaitement à la définition du **développement durable** : « *un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures* ». Les éoliennes peuvent être les phares de ce développement durable.

**21)** Et l'énergie éolienne est une énergie **de la paix**. Elle n'est pas à l'origine de conflits entre nations pour se l'approprier, comme pour le pétrole ou le gaz.

---

**Planète éolienne, fédération des énergies du vent** (association Loi 1901)

Titou de la Tandounio - 81 310 Peyrole

e-mail : [contact@planete-eolienne.com](mailto:contact@planete-eolienne.com) - Site Web : <http://www.planete-eolienne.fr/>